

LES DEMANDES DES PRODUCTEURS DE TABAC

M. Bruce Halliday (Oxford): Monsieur le Président, les producteurs et les employés du centre de recherches de Delhi seront déçus de la réponse du ministre.

Il y a une semaine, quelque 2,000 producteurs de tabac se sont rassemblés à Delhi et ils ont alors adopté deux motions qu'ils ont fait parvenir au ministre et qu'il a dû maintenant recevoir. Les producteurs veulent que le gouvernement apporte une modification à la loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme pour pouvoir étudier la création d'un Office national de commercialisation du tabac et pour permettre aussi au Conseil national de la commercialisation des produits de ferme de tenir immédiatement des audiences publiques au sujet de la création de cet organisme. Comment le ministre a-t-il réagi à ces demandes? Les producteurs peuvent-ils s'attendre à recevoir de bonnes nouvelles avant les vacances parlementaires?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, le député n'est pas sans avoir que j'ai eu un entretien avec le président de l'Office de commercialisation du tabac de l'Ontario la semaine dernière ainsi qu'avec des représentants de ce secteur, afin de discuter des problèmes qu'il signale aujourd'hui à la Chambre. Sauf erreur, le président de l'Office de commercialisation de l'Ontario se trouve aujourd'hui dans l'Île-du-Prince-Édouard pour y discuter de cette question avec des producteurs de tabac de cette province. Je me suis entretenu avec les producteurs de l'Île, lors de mon passage dans cette province, la semaine dernière.

Je suis surpris de voir nos vis-à-vis aussi bruyants alors qu'ils disent attacher tellement d'importance à cette question. On élabore à l'heure actuelle des modifications à la loi relative à la commercialisation des produits de ferme. Selon nos conseillers juridiques, la Charte des droits de la personne nous empêche d'exclure qui que ce soit. A l'heure actuelle, certaines personnes peuvent probablement prétendre qu'elles sont victimes d'une injustice car la loi ne s'applique qu'à certains produits. Les producteurs de tabac savent fort bien que si des modifications sont apportées, tous les groupes, qu'ils soient producteurs de tabac ou non, seront inclus. M^{me} Menzies, la présidente du Conseil national de la commercialisation des produits de ferme a le pouvoir de tenir des audiences quand bon lui semble. Cependant, elle a bien voulu le faire comme je le lui ai demandé.

* * *

● (1450)

LES AFFAIRES INDIENNES

LE CHÔMAGE DANS LES RÉSERVES

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Il y a quatre ans, le ministre a promis de créer un fonds de développement économique de 345 millions de dollars. On l'a promis de nouveau en 1981 et lui et ses collègues du cabinet l'ont encore promis en 1982 et en 1983. Les Indiens de toutes les régions du Canada n'ignorent pas, je

Questions orales

pense, que pas un dollar n'a été versé à cette caisse de 345 millions.

Le ministre peut-il confirmer que les politiques de développement économique de son ministère, et celles de son collègue, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, ont créé une situation telle qu'en quatre ans le chômage a augmenté au lieu de diminuer chez les autochtones des réserves.

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, je croyais que le député savait qu'en quatre ans le gouvernement a considérablement augmenté le montant des crédits qu'il consacre aux Indiens. Je ne tiens pourtant pas compte de l'augmentation des dépenses de mon collègue, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration. On a consacré des millions de dollars rien qu'au logement. Une année, le budget du logement a triplé. Maintenant, il a doublé. Le député comprend bien qu'une telle initiative a entraîné la création d'un nombre considérable d'emplois, rien que dans un secteur.

Je signale par ailleurs que le gouvernement a fait des dépenses considérables pour le règlement des revendications territoriales qui, comme le sait le député, établit un fondement économique dans bien des agglomérations indiennes, ce qui favorise l'emploi.

Mlle Jewett: Pour qui?

M. Munro (Hamilton-Est): Par conséquent, je ne peux pas du tout accepter la prémisse du député, monsieur le Président.

M. Fulton: Monsieur le Président, je suis certain que tous les députés savent que le chômage chez les autochtones est de cinq à six fois supérieur à la moyenne nationale.

L'ÉVALUATION DE L'INCIDENCE DES MÉGAPROJETS SUR LES AUTOCHTONES

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question supplémentaire porte sur le même sujet. L'année dernière, le ministre a mis un terme aux crédits relatifs aux mégaprojets. Je me demande s'il expliquerait à la Chambre pourquoi, même si on est passé par le Conseil du Trésor, pas un dollar de crédit n'a été débloqué pour évaluer des projets comme Kemano II, le forage sous-marin en Colombie-Britannique, la construction d'un barrage sur la rivière Stikine et le charbon de Klappan? On pourrait énumérer toute une liste de projets dans toutes les régions du Canada. Le ministre sait que le Conseil œcuménique des églises considère les travaux que l'on fait dans le nord de l'Alberta comme un véritable génocide. Où est l'argent? Quel est tout ce raisonnement que le ministre colporte à travers le pays?

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, j'ignore quel «raisonnement» je colporte à travers le pays . . .

M. Nielsen: Personne d'autre ne le sait non plus.

M. Munro (Hamilton-Est): . . . mais si le député parle du fonds de développement économique, il devrait savoir maintenant, après tout ce temps, que le ministre responsable de cela n'est pas le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien mais le ministre d'État aux Petites entreprises.